

Manche

Apprentissage. Le projet de réforme condamné par les Régions Hervé Morin contre une centralisation

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | mardi 13 février 2018
390 mots



Hervé Morin veut que les Régions soient « les patrons de l'orientation ». - Crédit

DEUXIÈME gros chantier social du gouvernement d'Édouard Philippe, la réforme de l'apprentissage a été présentée vendredi par le Premier ministre et la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. Une réforme que l'Association des Régions de France a condamnée le jour même, considérant que « cette réforme centralisatrice affaiblit le développement de l'apprentissage ».

« Pour la première fois depuis 30 ans, une compétence décentralisée et pilotée avec efficacité par les Régions sera très largement centralisée, en contradiction totale avec la volonté affichée du gouvernement de conclure un *pacte girondin* avec les collectivités locales, dont les Régions. » Pour Régions de France : « Le compte n'y est pas pour répondre aux besoins et au maintien du développement de l'apprentissage. »

Confier l'orientation aux Régions

Président de Régions de France et président du conseil régional de Normandie, Hervé Morin relaie, plus particulièrement sur les réseaux sociaux, sa préoccupation sur le volet « orientation ». Interviewé par un journaliste des *Échos*, il affirme qu'« il faut que les Régions soient les patrons de l'orientation. »

Pour Régions de France, l'orientation et l'information des jeunes est « la clé de voûte de la réussite de cette réforme. Il faut que la responsabilité pleine et entière de l'orientation soit effectivement confiée aux Régions, comme le laisse entendre le dossier de presse du gouvernement. Dans le cas contraire, les Régions se retireront de cette réforme ».

Régions de France se félicite toutefois d'avoir porté au débat l'élaboration d'un schéma régional de l'alternance, la nécessité d'une régulation régionale « pour assurer la péréquation entre les branches et les territoires, financée par une part de la nouvelle contribution alternance », l'unification du versement des aides aux employeurs d'apprentis, et ce sous la responsabilité des

Régions, la nécessité de simplifier les normes sur le recrutement et l'emploi, l'élaboration par les branches des référentiels de formation en lien avec l'Éducation nationale, ainsi qu'une vision partagée entre les Régions et les branches de l'offre de formation au travers des contrats d'objectifs.

Mais l'association pose aussi de nombreux points non résolus, notamment le risque de fractures territoriales, le risque de fragilisation des CFA ou encore la question des lycées professionnels.

G. L.